



L'EAU POTABLE
EN ÎLE-DE-FRANCE

20.04.2023
20.07.2023


de
l'eau
potable

du président du 20 septembre 2023



commission
nationale du
débat public





Le projet consiste à installer un nouveau traitement de l'eau dans chacune des 3 principales usines de production d'eau potable du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) par un procédé de filtration membranaire haute performance et à assurer la mise à niveau de son alimentation énergétique pour les villes de Choisy le Roi et de Neuilly Sur Marne. Il est également porté par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français (RTE), qui acheminera l'énergie supplémentaire aux installations. Ce projet, d'un montant de 870 millions d'euros, touche environ quatre millions d'utilisateurs et d'utilisatrices d'eau.

Pour le porteur du projet, il s'agit de :

- Distribuer une eau pure « sans chlore et sans calcaire » en réduisant, par là-même, les concentrations de micropolluants ;
- Anticiper et même aller au-delà des exigences de la Directive Cadre européenne du 16 décembre 2020, relative aux eaux destinées à la consommation humaine ;
- Améliorer le goût de l'eau ;
- Réduire les dépenses des consommateurs et des consommatrices liées au calcaire (allongement de la durée de vie des appareils ménagers, consommation moindre d'électricité...).

L'ORGANISATION DU DÉBAT

La phase préparatoire

Plus de 60 entretiens lors de la préparation, ainsi que 3 000 réponses à un questionnaire ont permis d'évaluer la connaissance sur le système de l'eau en Île-de-France et les attentes du grand public sur son eau potable.

Il en est ressorti l'élargissement du périmètre géographique du débat, au-delà de celui couvert par le SEDIF, l'Île-de-France, et dans le même temps avec une focalisation sur les trois usines actuelles et la population riveraine.

Une vision plus complète du sujet a nécessité de rendre accessible aux publics les caractéristiques techniques du projet. Cette vision a permis :

- De classer les enjeux de manière la plus lisible possible ;
- De mettre en place des outils d'information clairs et compréhensibles ;
- D'aller au contact de l'ensemble des publics, notamment non-avertis, sur leurs lieux de vie afin de toucher la population qui, directement ou indirectement, utilise cette eau ;
- De déployer une grande variété de modalités permettant à une grande diversité de publics de participer.

Bilan de l'organisation du débat

Deux grands axes ont structuré le débat.

Un premier axe sur l'appropriation, le cadrage et l'expertise sur le thème du débat par l'organisation successive de deux ateliers de travail :

- Environnement / Santé où ont été abordés les sujets concernant l'état écologique de la ressource, le changement climatique, la consommation énergétique, la santé et la réglementation ;

CHIFFRES DU DÉBAT

—
C'est le 106^e débat public de la CNDP depuis sa création

3 550 participant.e.s aux 48 événements

23 débats mobiles dont 10 avec sensibilisation

des enfants, 3 rencontres dans des centres sociaux

et 1 maison de quartier

1 Atelier de la relève, conçu spécialement pour un public jeune de 18-25 ans

1 Agora de l'eau en fin de débat.

- Socio-économique: la présentation des modes de production d'eau potable des autorités organisatrices d'Île-de-France et leurs approches en matière d'approvisionnement (eaux souterraines et/ou eaux de surfaces), de traitement des pollutions émergentes (traitement en amont et diversité des technologies) et d'investissement par rapport aux risques sanitaires et aux coûts économiques pour le consommateur.

Cet axe a été ensuite prolongé par trois ateliers citoyens à partir de ces travaux d'expert.e.s :

- L'environnement (concentrats - résidus de la filtration - prélèvements en eau et consommation énergétique) ;
- La prévention des pollutions et la protection de la ressource, notamment la collaboration entre opérateurs sur ce sujet, le modèle de la gestion publique et sa tarification progressive et solidaire ainsi que les politiques publiques pour prévenir la pollution en amont ;

- La qualité de l'eau potable (gestion des micropolluants, élimination ou non du calcaire et du chlore dans l'eau, exigences quant à la qualité de l'eau pour la consommation humaine).

En complément, et dans la même lignée, un groupe de jeunes d'Île-de-France a été impliqué dans un atelier de la relève d'une journée et demi sur le thème « L'avenir de l'eau à l'heure du changement climatique. Quel avenir pour la ressource à l'horizon 2060 ? » via trois principaux sujets à l'horizon 2060 pour le projet: le changement climatique, l'impact sur l'environnement et la justice sociale. Ce travail a fait l'objet d'un Manifeste qui a introduit le dernier évènement du débat.

Un deuxième axe est celui des territoires, et en premier lieu les territoires de proximité des trois usines concernées. Pendant toute la durée du débat, des débats mobiles ont été localisés dans le territoire du SEDIF et pour certains hors du périmètre du SEDIF. S'y sont ajoutés, à la demande d'autres collectivités hors du SEDIF, une réunion spécifique à Grigny ainsi que des échanges avec les autres autorités organisatrices de la distribution de l'eau.

Les débats autoportés, au nombre de douze, se sont aussi déroulés sur les territoires ou ont été organisés par des parties prenantes permettant ainsi d'atteindre des publics plus diversifiés.

Cet axe a permis de confirmer l'intérêt que tous les publics accordent à leur eau potable, à sa qualité, son coût, même si sa gouvernance n'en est pas connue ou éloignée de leurs préoccupations. Il a aussi confirmé que ce sujet n'est pas simplement celui des expert.e.s mais aussi celui du quotidien du public.

Ces deux axes ont fait l'objet d'une Agora en fin de débat, introduite par le Manifeste de la jeunesse que quatre porte-paroles ont présenté aux décideurs et qui ont nourri les échanges finaux entre ceux-ci.

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ARGUMENTS

À l'issue de ce débat, le SEDIF, ainsi que les autres décideurs publics, ont une vision élargie des questionnements du public qui vont au-delà du simple objet présenté et dans un espace géographique bien plus large que les seules usines directement concernées.

Tout d'abord, et au-delà du SEDIF, la **gouvernance de l'eau**, pourtant participative et structurée de manière réglementaire, a fait l'objet de nombreux échanges, y compris entre les principales autorités organisatrices. L'État lui-même s'y est retrouvé questionné. Il y a une « interpellation » des décideurs par le public pour mieux prendre en compte le dérèglement climatique dans la gouvernance de l'eau, et pour en devenir une partie prenante.

Plusieurs questionnements ont été soulevés aussi sur le **besoin en eau potable** et sa teneur en calcium et en chlore, sur le plan sanitaire et financier.

Un ensemble d'interrogations s'est dégagé, allant des micropolluants aux pesticides, pour éviter un projet **curatif** et faire du **préventif** sur les territoires en amont, tant pour l'agriculture que l'industrie, ainsi que l'utilisation de médicaments, ceci pour l'eau de surface comme pour les nappes phréatiques.

Un besoin de précisions persiste sur **les effets du rejet des concentrats** dans les eaux de surface après traitement.

Les **travaux**, leurs délais et leur mise en œuvre ont bien été mis en évidence.

La **sobriété**, qu'elle soit dans l'usage de l'eau potable, ses effets sur les besoins supplémentaires en énergie ou l'augmentation des prélèvements et des rejets reste un sujet collectif à approfondir. ●

Les grandes étapes de ce débat

25 AOÛT 2022
: Saisine de la CNDP par les porteurs de projet
7 SEPTEMBRE 2022
: Décision de la CNDP d'organiser un débat public
OCTOBRE/NOVEMBRE 2022
: Désignation de l'équipe du débat

5 AVRIL 2023
: Validation du dossier de présentation du projet par la CNDP
20 AVRIL 2023 > 20 JUILLET 2023
: Débat

20 SEPTEMBRE 2023
: Publication du compte rendu du débat et du bilan du président de la CNDP
20 DÉCEMBRE 2023
: Date limite de publication de la réponse des porteurs de projet

FÉVRIER 2024
: Avis de la CNDP sur la prise en compte des enseignements du débat dans la réponse

Enseignements clés de ce débat

Tout d'abord, le débat a eu lieu dans toute l'Île-de-France, confirmant le choix d'un espace géographique élargi au-delà du seul périmètre du SEDIF, qui en tant que responsable du projet, ressort avec des questionnements larges sur l'amont des points d'eau et l'aval des rejets.

Un objet, pourtant technique et complexe, peut susciter l'intérêt d'un public large car l'eau potable est un « bien public » indispensable à toutes les personnes.

Le surcoût engendré et donc son opportunité sont vraiment mis en discussion et en perspective sur le très long terme.

L'eau, dans le contexte de dérèglement climatique, fait l'objet d'un réel intérêt de débat même s'il ne s'agit que de l'eau potable. Le public, des jeunes aux expert.e.s, et les autorités organisatrices, ont tout intérêt à échanger avant que des difficultés fortes liées aux usages apparaissent, et cela dans une **gouvernance plus transparente**.

Dans ce débat, il a été question implicitement de **sobriété**. Une mise en perspective entre l'échelon local et celui de la Nation serait intéressante et bienvenue.

Enfin, ce sujet de l'eau, notamment potable, dans le contexte du dérèglement climatique, pourrait utilement faire l'objet d'un **débat national**.



Marc PAPINUTTI
Président de la Commission nationale
du débat public

La CNDP est une autorité administrative indépendante, créée en 1995, pour veiller au respect des droits à l'information et à la participation du public au processus d'élaboration des projets, plans et programmes qui ont un impact sur l'environnement et présentent de forts enjeux socio-économiques.

La CNDP ne prend pas position sur l'opportunité du projet, plan ou programme mais éclaire le décideur sur ses conditions de faisabilité. Instance collégiale de 25 membres (élu.e.s, magistrat.e.s, représentant.e.s de la société civile organisée) sa diversité est une garantie d'indépendance et d'impartialité.

LES VALEURS DE LA CNDP



indépendance



neutralité



transparence



**égalité de
traitement
des opinions**



argumentation



**inclusion
des publics**